

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 24 février 2022 à 18h30**  
**à l'Espace Cours**

- **ORDRE DU JOUR** -

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
du Conseil Municipal du 16 décembre 2021

**COMMUNICATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 14 DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Point d'information sur le projet d'acquisition des actifs de l'Imagerie.

**COMMUNICATION DE DÉCISIONS**

➤ **A l'Établissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2021/288 D'approuver les tarifs applicables dans le cadre du Festival « Les Imaginales » qui s'est déroulé sur la période du 14 au 17 octobre 2021, sur le thème « Frontière(s) ».
- N°2021/307 D'approuver la mise en vente de cinq exemplaires du livre paru aux éditions 2024 : Gustave Doré, Histoire de la Sainte Russie dans le cadre de l'exposition « Aux origines de la bande dessinée : l'imagerie populaire ».

➤ **A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2021/225 De passer un contrat pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre, avec le bureau d'études ACERE, pour le renouvellement et le renforcement de la canalisation d'eau potable de la rue David et Maigret, dans le cadre de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville d'Épinal et la Communauté d'Agglomération d'Épinal.
- N°2021/276 De passer une commande de travaux, pour l'enfouissement d'un réseau électrique souterrain entre le pont couvert et le 2 de la rue du 170<sup>ème</sup> RI, avec la société SAS BOUGEL.
- N°2021/277 De passer une commande de travaux, pour la création d'un réseau de fibre optique à l'angle de la rue Saint Michel et de la rue Émile Zola, avec la société DM-TP.
- N°2021/296 De passer un accord-cadre mono-attributaire à procédure adaptée et à bons de commande, pour les travaux d'entretien et de création de bornes escamotables, avec la société SNC INEO RESEAU-EST.
- N°2021/301 De passer commande pour réaliser une programmation à distance du chauffage et de la climatisation du Planétarium via le logiciel de gestion des énergies avec la société ENGIE Solutions.
- N°2021/303 De passer un accord-cadre mono-attributaire, reconductible tacitement 2 fois, à procédure adaptée et à bons de commande, pour la location d'une patinoire en glace avec la société SASU SYNERGLACE.
- N°2021/305 D'approuver le contrat d'une durée de 4 ans avec la société CIRIL GROUPE afin d'assurer la maintenance du logiciel CIVIL ENFANCE, support informatique du Portail Famille, permettant notamment le paiement en ligne des prestations périscolaires et de restauration municipale.

- N°2021/306 De passer une commande pour le remplacement d'une porte automatique d'entrée au marché Couvert avec la société LTBO Ascenseurs.
- N°2021/314 De passer un marché à procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de mise en accessibilité de l'école élémentaire Louis Pergaud avec le Groupement EURL ARCANÉ ARCHITECTURE / B.A.C. / S.P.E.I. selon la tarification suivante :
- mission de base au forfait provisoire de rémunération soit un taux de 12% sur l'enveloppe financière dévolue aux travaux
  - missions complémentaires.
- N°2021/315 De passer un accord-cadre mono-attributaire, reconductible expressément 3 fois, à procédure adaptée et à bons de commande, pour la fourniture de pneumatiques pour le parc automobile, avec la société BOURLIER Epinal.
- N°2021/318 De passer un marché concernant une prestation de terrassement et de création de fosses de plantations rue des Minimes, rue des Pompes et rue Léopold Bourg dans le cadre du programme de végétalisation du centre-ville avec l'entreprise HOUILLON REMY TP.
- N°2022/2 De passer un marché pour la fourniture et mise en place de lisses de protections des espaces qui vont être végétalisés rue des Minimes, Léopold Bourg et rue des Pompes avec la société SARL MUNIER ET FILS.
- N°2021/319 De passer commande pour la réalisation d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur des études de circulation au Bureau IRIS CONSEIL.
- N°2021/320 D'attribuer la commande de gardiennage des installations culturelles et d'animation situées Place des Vosges et Place de l'Âtre pendant les Fêtes de Saint Nicolas à la société LABEL SECURITÉ, et le gardiennage des équipements de la Place Pinau à la société ALTEA SECURITÉ.
- N°2021/321 D'attribuer la commande de location d'un dispositif anti-intrusion pour le chapiteau installé rue Jeanmaire sur la durée des Fêtes de Saint Nicolas à la société E.G.S. Sécurité.
- N°2021/322 D'attribuer la commande de prestation d'installation et d'exploitation d'un manège pour enfants Place des Vosges pendant les Fêtes de Saint Nicolas à la SARL POURRIER ET ASSOCIÉS.
- N°2021/325 De passer un contrat de prestation de service, dans le cadre des animations liées à la manifestation « Village de Saint Nicolas », avec les sociétés :
- Porté Par Le Vent, pour des décorations sur le thème « les amours en cage »
  - Remue Ménage pour un spectacle de déambulation sur les jours des 18 et 19 décembre 2021
  - Equival pour des promenades en calèche dans le centre-ville.
- N°2021/334 De passer un accord-cadre mono-attributaire à procédure adaptée et à bons de commande, relatif à la fourniture de pièces pour le matériel des Espaces Verts, avec la société SARL CLEMENTZ MOTOCULTURE.
- N°2021/337 De passer des accords-cadres multi attributaires, reconductibles tacitement trois fois sur la période 2022-2025, et à bons de commande pour les travaux d'entretien des bâtiments de la Ville d'Épinal :
- Lot n°1 – Travaux de gros œuvre et maçonnerie avec l'entreprise Mario MAGGIO et les sociétés SAS BATI 3000 et SAS MENIL RENOV
  - Lot n°2 – Travaux de menuiserie intérieure et extérieure avec les sociétés SARL MENUISERIE HOUILLON, SARL CLAUDE Didier MENUISERIE et SAS MENUISERIE CAGNIN

- Lot n°3 – Travaux de plâtrerie avec les sociétés SAS GONSOLIN, SARL VOSGES PLATRERIE et SARL ACCORSI Jonathan
- Lot n°4 – Travaux de peinture avec les sociétés SAS CHROMATIC 88, SARL ART & COULEURS et SASU KELDECO NOUVELLE SIGNATURE
- Lot n°5 – Travaux d'électricité et de ventilation avec les sociétés SNC INEO ITE, SARL THOCKLER GILLES et SARL BATY ELEC
- Lot n°6 – Travaux de plomberie et sanitaire avec les sociétés SARL PIERRE LAMBERT, SARL MULLER et SARL PATRICK ROUSSEL – Ets JEAN GERARD
- Lot n°7 – Travaux de serrurerie avec les sociétés SAS ARNOULD, SAS Société SCHWEITZER et METALLERIE GERARD
- Lot n°8 – Travaux de signalétique avec les sociétés SARL MAOCA, SASU ACCEASY, SAS SIGNAUX GIROD NORD et Chêne d'Assemblée
- Lot n°9 – Travaux de couverture avec les sociétés SARL AVENIR TOITURES VOSGES, SARL LEONARD Denis et SARL LES COMPAGNONS COUVREURS
- Lot n°10 – Travaux de clôture avec les sociétés SAS ID VERDE, EURL REVAL PREST et SAS STE PASQUEREAU.

- N°2021/336 De faire appel à Madame Margot KALUSZYNER, lauréate de l'édition 2021 du Concours international de video-mapping de la Fête des Images, pour la réalisation d'un spectacle autour du prochain thème de l'édition 2022 de la Fête des Images.
- N°2021/338 De faire appel, dans le cadre de l'édition 2022 de la Fête des Images, à Madame Marie-Jeanne GAUTHÉ pour l'accompagnement de jeunes professionnels dans le cadre de l'atelier collaboratif de la Fête des Images, et de Margot KALUSZYNER pour la réalisation d'un spectacle.
- N°2021/340 De passer des marchés à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation du Clos du Château et sa transformation en lieu d'accueil au Hub des Compétences du CNAM :
- Lot n°1 – Gros œuvre, travaux de reprise et VRD avec la société SARL LORRAINE BATIMENT SERVICE
  - Lot n°2 – Charpente, couverture, bardage et zinguerie avec la société SARL VOSGES CHARPENTES
  - Lot n°3 – Façades avec la société SAS LES PEINTURES REUNIES
  - Lot n°4 – Menuiseries extérieures PVC avec la société SARL MANGEOLLE ET FILS
  - Lot n°5 – Menuiseries extérieure aluminium avec la société SAS Sté SCHWEITZER
  - Lot n°6 – Plâtrerie, faux plafonds et isolation avec la société SARL GALLOIS
  - Lot n°7 – Menuiseries intérieures bois avec la société SAS MENUISERIE CAGNIN
  - Lot n°8 – Revêtements de sols avec la société SARL EUROP REVETEMENT
  - Lot n°9 – Peintures intérieures avec la société SAS LES PEINTURES REUNIES
  - Lot n°10 – Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire avec la société SARL MULLER
  - Lot n°11 – Electricité, courants forts et faibles avec la société SARL THOCKLER GILLES
  - Lot n°12 – Ascenseur avec la société SARL LTBO
- N°2021/341 De passer un marché à procédure adaptée, reconductible tacitement 3 fois, pour la gestion de la régie publicitaire du nouveau magazine municipal « Épinal, votre magazine municipal », avec l'entreprise VD CONSEILS ET MEDIAS ; de fixer la recette versée à la Ville d'Épinal par numéro de magazine.
- N°2022/1 De passer un marché pour l'achat de jeunes plants pour le fleurissement estival 2022 de la Ville avec la société GRAINES VOLTZ.
- N°2022/3 De passer une commande pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières auprès de la société LOGITUD, et d'une prestation de maintenance annuelle.

- N°2022/5 De passer un accord-cadre mono-attributaire, reconductible tacitement 3 fois, à procédure adaptée et à bons de commande pour l'achat de sable pour le Green de Golf avec la société SAS FULCHIRON ALSACE.
- N°2022/14 De passer un marché annuel pour le transport et le traitement des déchets de voirie (balayures) avec la société ABCDE, qui sera variable dans une limite de plus ou moins 25% en fonction du volume réellement transporté et retraité.
- N°2022/17 De passer un marché concernant l'achat de terreau de jardinières avec la société GEPAC PATZER.
- N°2022/18 De passer un marché concernant l'achat de terreau de rempotage avec la société THIEBAUT GODARD.
- N°2022/21 De passer un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réfection du pont du 170<sup>ème</sup> R.I., avec la société SAS SIGMA avec un taux de rémunération de 7,40% du montant des travaux.
- **A l'établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**
- N°2021/242 D'approuver un contrat d'habitation entre la Ville d'Épinal (bailleur) et Madame Fatima BOUAQLIN (preneur), pour la location d'un appartement situé 1 Place d'Avrinsart à Épinal.
- N°2021/324 De signer les conventions de louage d'un chapiteau sis rue Jeanmaire aux associations Pigment'T, PI'asso Jeux et la MJC Georges Savouret pendant les Fêtes de Saint Nicolas.
- **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**
- N°2021/332 De compléter la régie de recettes du Pôle Culture et Patrimoine afin de permettre la location de salles à la Maison Romaine.
- N°2021/333 De compléter la régie d'avances du Pôle Culture et Patrimoine afin de permettre :  
 - La rémunération des auteurs de nationalité américaine dans le cadre des Imaginales,  
 - Le versement d'un cachet artistique dans le cadre des animations culturelles,  
 - L'achat de nuits d'hôtel pour les artistes dans le cadre du programme relations internationales de la Ville, et pour les festivals Fête des Images et les Imaginales.
- N°2022/4 De compléter la régie de recettes de la Police Municipale pour permettre l'encaissement du numéraire trouvé sur la voie publique et non réclamé par leur propriétaire et le reversement de ce numéraire au CCAS.
- **A l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 € (alinéa 10°) :**
- N°2021/304 D'approuver la vente d'une calèche au profit de Monsieur André MAETZ.
- **A fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts (alinéa 11) :**
- N°2021/330 D'approuver une convention d'honoraires avec Maître KIHl pour une mission d'assistance et de conseil dans le cadre de la vente d'un immeuble au 1 place des Vosges.

## 1 – PÔLE TECHNIQUE

### 1.1 – Avenant n°16 à la délégation de service public relative au réseau de chauffage urbain

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant n°16 à la délégation de service public relative au réseau de chauffage urbain visant à prendre en compte les allocations de quotas carbone attribués à la DSP par le Plan National d'Allocations des Quotas (PNAQ) 2021-2025.

### 1.2 – Avenant n° 11 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques de la Ville d'Épinal

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°11 du marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux de la Ville afin de mettre fin aux prestations sur certains équipements et de corriger le montant total de la redevance P2 suite à cette modification.

## 2 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE

### 2.1 – Approbation du dispositif relatif à la rénovation de façades

#### 2.1.1 – Nuancier communal

Le Conseil Municipal est amené à approuver le nuancier communal pour la rénovation des façades visant à déterminer les coloris et les caractéristiques techniques de ces rénovations.

#### 2.1.2 – Dispositif d'aides à la rénovation de façades

Le Conseil Municipal est amené à approuver le nouveau règlement des aides à la rénovation de façades.

#### 2.1.3 – Avenant n°2 à la convention d'étude et d'accompagnement avec le CAUE des Vosges

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°2 à la convention avec le CAUE des Vosges visant à proposer une mission d'accompagnement-conseil dans le cadre du dispositif de rénovation des façades.

### 2.2 – Contrat avec l'éco-organisme « ALCOME »

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer un contrat avec l'éco-organisme ALCOME afin d'organiser le financement par ALCOME des actions de nettoyage et de prévention, en vue de réduire les déchets de mégots de cigarettes sur la voie publique.

### 2.3 – Assiette des coupes et destination des produits de la forêt communale pour l'exercice 2022

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'état d'assiette des coupes de la forêt communale et la destination des produits de ces coupes pour l'exercice 2022.

### 2.4 – Déclassement et cession d'une parcelle communale située 7 rue de la Dévallée

Le Conseil Municipal est amené à approuver le déclassement dans le domaine privé de la Ville d'une emprise d'une surface de 30 m<sup>2</sup> environ, contiguë à la parcelle cadastrale CN 146 située 7 rue de la Dévallée et la cession de ladite emprise.

### 2.5 – Cession des parcelles communales BX 153 et BL 134 situées au lieu-dit « La Roche », au profit de la Maison d'Arrêt d'Épinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession, au profit de la Maison d'Arrêt d'Épinal, des parcelles communales cadastrées BX 153 et BL 134 situées au lieu-dit « La Roche », d'une surface totale d'environ 324 m<sup>2</sup>.

## **2.6 – Cession d'une emprise issue de la parcelle AB 1197 sis 19 rue Aristide Briand**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession d'une parcelle AB 1197 située au 19 rue Aristide Briand d'une surface totale d'environ 80 m<sup>2</sup>.

## **2.7 – Déclassement et cession d'une emprise du domaine communal au profit du propriétaire de la parcelle cadastrée AB 1296 sis 39 rue Aristide Briand**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le déclassement dans le domaine privé de la Ville d'une emprise de 2 m<sup>2</sup> attenante à la parcelle AB 1296 ; située à l'angle des rues Aristide Briand et d'Ambrail, et la cession de la parcelle afin que les propriétaires puissent y construire un escalier extérieur permettant un accès indépendant au logement situé au premier étage de l'immeuble situé au 39 rue Aristide Briand.

## **2.8 – Cession de la parcelle BP 532 et d'une emprise de la parcelle BP 531 situées au 31 rue des Courtes Royes**

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession de la parcelle BP 532 d'une surface de 160 m<sup>2</sup> et d'une emprise de la parcelle BP 531 d'une surface de 90 m<sup>2</sup>, situées au 31 rue des Courtes Royes

## **2.9 – Convention pour le déneigement du parking de l'ENSTIB**

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention entre l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) et la Ville d'Épinal pour le déneigement de l'accès au parking de l'école.

## **3 – PÔLE VILLE DE CULTURE**

### **3.1 – Partenariat avec France 3 Grand Est**

Le Conseil Municipal est appelé à signer la convention de partenariat et tout document afférent entre la Ville et France 3 Grand Est afin de promouvoir l'exposition du Musée de l'Image consacrée à l'imagier mexicain Posada du 5 février au 18 septembre 2022.

### **3.2 – Subvention exceptionnelle pour les Concerts Classiques**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'accompagnement à l'association Les Concerts Classiques d'Épinal pour un concert organisé le 16 janvier 2022.

## **4 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE**

### **4.1 – Subvention exceptionnelle au groupe scolaire 149<sup>ème</sup> RI pour le projet culturel « Les murs nous parlent »**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au groupe scolaire du 149<sup>ème</sup> RI dans le cadre d'un projet culturel sur le thème de l'art urbain pour des élèves en classe de CM1, CM2 et d'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS), dans le but de financer une partie de la rémunération des intervenants et des frais de fonctionnement.

### **4.2 – Subventions exceptionnelles aux associations**

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- Club de plongée subaquatique d'Épinal
- Laurette autour du Monde.

## 5 – AFFAIRES GENERALES / PROMOTION

### 5.1 – Motion formation secrétaire de mairie

Le Conseil Municipal est appelé à approuver, par solidarité avec les territoires ruraux, l'adoption d'une motion demandant l'adaptation des politiques publiques de l'emploi aux spécificités des communes rurales et le maintien du financement par Pôle Emploi de la formation des secrétaires de mairie, associant mentorat et formation théorique.

### 5.2 – Versement de subventions d'accompagnement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de subventions d'accompagnement pour la location de l'Espace Cours et de salles ou matériels au Centre des Congrès au profit des associations spinaliennes :

- Union des Combattants pour l'organisation de l'Assemblée Générale de l'association le samedi 3 juillet 2021,
- Société des membres de la Légion d'Honneur pour l'organisation d'une conférence grand public le samedi 23 octobre 2021, salle du Tambour Major,
- Association France Alzheimer pour l'organisation d'un thé dansant le dimanche 24 octobre 2021,
- Ligue contre le cancer pour l'organisation des remerciements aux partenaires des Foulées Roses et Foulées des Barbus le mardi 14 décembre 2021, dans le hall d'accueil et la salle de conférence,
- Association le Secours Populaire pour l'organisation de l'arbre de Noël le mercredi 22 décembre 2021, salle du Tambour Major.

### 5.3 – Participation au projet PIL 88

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'entrée au capital social de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) PIL 88, plateforme numérique d'informations locales et ayant pour vocation de faciliter les liens et la cohésion au niveau local, et d'autoriser la souscription à un abonnement annuel.

## PÔLE RESSOURCES

## 6 - DIRECTION DES FINANCES

### 6.1 – Approbation du rapport 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le rapport 2021 de la CLECT transmis par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

### 6.2 – Validation de la convention de mutualisation consolidée (convention dite de prestations de service) entre la Ville et la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) intégrant les transferts du gymnase Lopicque, du stade de Soba et le Port

Le Conseil Municipal est appelé à valider la convention de mutualisation consolidée visant à régir les prestations mutualisées fournies par la Ville à la CAE.

### 6.3 – Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relative à la gestion de l'association « centre culturel de l'ancienne Abbaye des prémontrés » (2016 à 2020)

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la transmission du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatives à la gestion de l'association « centre culturel de l'ancienne Abbaye des prémontrés » pour les exercices 2016 à 2020.

## 7 - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

### **7.1 – Charte du numérique responsable**

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la charte « Numérique Responsable » de l'Institut du Numérique Responsable afin d'affirmer l'engagement de la Ville d'Épinal dans une démarche vertueuse visant à limiter l'impact environnemental du numérique.